

Assemblée Générale du 29-04-08 : l'essentiel... (suite)

→ Autorisation permanente à donner aux forces de l'ordre de pénétrer dans les parties communes. *Approbation à la majorité des voix : 63 pour et 18 contre.*

→ Vote sur l'autorisation de poser des volets roulants à la demande d'un copropriétaire. *Cette demande a été*

rejetée par 65 voix contre 16.

→ Vote sur la pose d'un plexiglass transparent de 5mm d'épaisseur en partie basse interne sur le garde corps des loggias salle à manger et cuisine sans que la façade ne soit dénaturée par les fixations. *Approbation à l'unanimité (81 voix)*

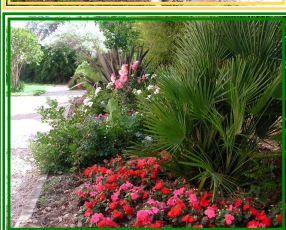
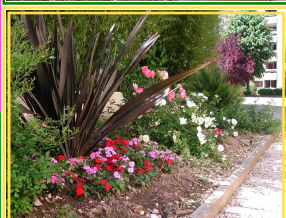
**Le nouveau
Conseil Syndical**



Zoom sur le parc au printemps . . .



L'embellissement de la résidence se poursuit. Comme nous l'avons déjà écrit cette action est progressive et aucun espace ne sera oublié.



Travaux du Bt A1

Après la consolidation des fondations, la reprise des dommages en façades sera effectuée au mois de septembre.

Selon M T., directeur des travaux, il est préférable de laisser passer l'été. Nous reviendrons en temps voulu sur ce chantier.

Année 2008 n°9

Mai/Juin



BULLETIN D'INFORMATION DU DOMAINE ST JEAN

LE LIEN DE LA COPRO

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Voilà, c'est reparti pour une année. L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 29 avril 2008 a entériné la gestion 2007 et a voté, notamment, le budget 2008 qui, je le rappelle, n'augmente que de 1% par rapport à 2007.

**Poursuivre la
démarche engagée**

Deux actes essentiels qui viennent soutenir, à l'unanimité des présents et représentés, la démarche de rénovation et d'embellissement de notre ensemble

immobilier. L'essentiel de cette AG est abordé ci-dessous.

Le Conseil Syndical en partie renouvelé au cours de cette assemblée m'a de nouveau confié sa présidence : nous poursuivrons donc l'action engagée qui, d'ores et déjà, porte ses fruits, en remerciant l'ensemble des copropriétaires de sa confiance.

Michèle SENATORE

Assemblée Générale du 29-04-08 : l'essentiel...

L'Assemblée Générale s'est déroulée en présence de 81 copropriétaires présents et représentés soit :

47 945/100 000^{èmes}.

Après l'élection du bureau, les différentes résolutions ont été abordées, dont notamment :

→ Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2007. Le budget 2007 non dépassé a permis d'entreprendre des travaux de fond. *Approbation à l'unanimité (81 voix).*

→ Quitus au syndic pour sa gestion de l'exercice écoulé. *Il a été donné à l'unanimité (81 voix)*

→ Approbation du budget

2008 qui n'a été augmenté que de 1% soit un montant de 267 370 €. *Approbation à l'unanimité (81 voix)*

→ Clause d'aggravation des charges : tous frais exposés par le fait, la faute ou la négligence d'un copropriétaire ou d'une personne résidant sous son toit lui seront imputés de plein droit. Idem pour les frais de recouvrement des charges. *Approbation à l'unanimité (81 voix)*

→ Vote du règlement intérieur réactualisé dont projet avait été transmis avec l'ordre du jour. *Approbation dans son intégralité à l'unanimité (81 voix)*

(Suite page 4)

La Fête des Voisins : un moment convivial réussi, ce 27 mai

Comme chaque année la Fête des Voisins a eu lieu le dernier mardi du mois de mai.

Ce fut un moment de convivialité réussi comme en témoigne ce petit reportage photos : une quarantaine de personnes était présente !

Une rencontre qui s'est déroulée à la salle paroissiale de La Pomme qui avait été réservée au cas où... et on a bien fait, **le temps printanier n'était pas au rendez-vous !**

Mais le temps de l'échange oui, c'est le principal.



Le Temps, le Temps, le Temps n'est rien d'autre,
Le tien, le mien, celui qu'on veut nôtre.....

